## MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

## CONSEILLER DU SALARIÉ

Demande de remboursement du salaire maintenu par l'employeur (Article L1232-11 du Code du travail)

**MOIS ET ANNEE:** 

EMPLOYEUR DU CONSEILLER DU SALARIE :			
Numéro SIRET	:		
Nom ou raison sociale de l'entreprise	:		
Adresse	:		
Personne à contacter			
Tél / Courriel	:		
HORAIRES DE TRAVAIL DU CONSEIL	<b>LER:</b> Deà .	et de	. à
En cas d'horaire variable, travail en équipe, indi	quer l'horaire de travail le	jour de l'absence pour assi	istance d'un salarié
DUREE MENSUELLE DE L'ABSENCE	: dans la limite de 1	5 heures par mois (ar	ticle L 1232-8 du code du travail)
Durée totale de la ou les période(s) d'absence ayant donné lieu au maintien du salaire :heures (soit heuresen centièmes)			
M/Me s'est absenté(e) de l'entreprise de heuresàheures,			
indiquer l'heure de départ/ l'heure de retour au poste de travail)			
	<u> </u>		
Montant du salaire maintenu (calcul en heures et centièmes )	Montant des avantages maintenu	Charges sociales correspondantes	Montant du salaire maintenu à rembourser
A	В	C	A+B+C
		Fait à	Le
Signature du conseiller du salarié	Cachet de l'employeur Signature de l'employeur		
Arrête le présent état à la somme de			
Fait à, le			
Certifié exact (emplacement réservé à l'administration)			
(emplacement reserve a radi	ining tration)		

Pièces justificatives à joindre :

NOM ET PRENOM du conseiller du salarié :

La ou les attestations des salariés bénéficiaires de l'assistance (en 1 seul exemplaire)

La copie du bulletin de salaire du conseiller pour le mois concerné (en 1 seul exemplaire) + un RIB pour la demande de paiement Les parties jaunes seront complétées par l'administration